



SYNDICAT MIXTE DES GAVES

Oloron, Aspe, Ossau
et leurs Affluents

Envoyé en préfecture le 21/07/2023

Reçu en préfecture le 21/07/2023

Publié le

ID : 064-200032332-20230718-2023_0706-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SÉANCE DU 18 JUILLET 2023

Délibération n° 2023 0706

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Patrick MAUNAS

Date de la convocation : Mardi 4 juillet 2023

Secrétaire de séance : Jean-Claude COUSTET

Pour la Communauté de Communes du Haut-Béarn (Présents : 15, Pouvoir : 0)					
TITULAIRES			Présents (10)	Excusés (14)	Pouvoirs (0)
ACCOUS	BERGEZ	Eric		X	
AGNOS	BERNOS	André		X	
ANCE-FEAS	GAUCHER	Michelle	X		
ARETTE	CASABONNE	Pierre		X	
BEDOUS	HOEPFFNER	Michel		X	
BORCE	COUSTET	Jean-Claude	X		
BUZIET	FLORENCE	Jean-Philippe	X		
ESCOU	CASABONNE	Jean	X		
ESCOU	BETAT	Sylvie		X	
ESTIALESCQ	FROSSARD	Etienne	X		
HERRERE	GARCES	Catherine	X		
LANNE EN BARÉTOUS	LARRICQ	Cédric		X	
LEDEUIX	JOUSSAUME	Patrick		X	
LEES-ATHAS	MAUNAS	Patrick	X		
LOURDIOS-ICHÈRE	CLOT	Marthe	X		
MOUMOUR	BERGES	Paul		X	
OGEU-LES-BAINS	CAZENAVE-LAROCHE	Didier		X	
OLORON-SAINTE-MARIE	LOUSTAU	Frédéric	X		
OLORON-SAINTE-MARIE	ROSSI	Brigitte		X	
OSSE-EN-ASPE	DEVALS	Gérard		X	
PRÉCHACQ-JOSBAIG	LOMPRE	Frédéric		X	
PRÉCILHON	HAENSEL	Michèle		X	
SAINT-GOIN	BENOIT	Louis		X	
VERDETS	MEDOU-MARERE	Daniel	X		
SUPPLEANTS			Présents (5)		
ARAMITS	LARBIOU	Jean-Michel			
AREN	MIRANDE	David			
ASASP-ARROS	MORA	Bernard		X	
AYDIUS	VANDAELE	Samuel			
BIDOS	LOISON	Jacqueline			
CETTE-EYGUN	GACHET	Pierre			
ESCOT	MOUGNAGUE	Bastien			
ESQUIULE	PEREUILH	Franck			
ESTOS	SANSAMAT	Philippe			
ETSAUT	LAGRANGE	Pierre			
EYSUS	PECAUT	Philippe		X	
GERONCE	CONTOU-CARRERE	Michel		X	
GEÛS D'OLORON	CASSOU	Marie-Hélène			
GOES	LOUSTAU	Didier		X	
GURMENÇON	SCHMITT	Henri			
ISSOR	PUCHEU	Cédric			
LASSEUBE	MASSOUE	Corinne			
LESCUN	DRILHOLE	Patrick			
LURBE-SAINT-CHRISTAU	LEPRETRE	Gérard			
ORIN	MIROU	Florian			
POEY D'OLORON	CASAU-BICQ	Jean-Pierre			
SARRANCE	VERCOUILLIE	Maurice			
SAUCÈDE	VILLETTE	Benoît			
URDOS	MARQUEZE	Jacques		X	

Pour la Communauté de Communes du Béarn des Gaves (Présents : 6, Pouvoir : 0)

TITULAIRES			Présents (4)	(7)	(0)
ARAUJUZON	LARCO	Jean Claude	X		
CASTETNAU-CAMBLONG	BALDAN	Patrick	X		
JASSES	BONNEFON	Catherine		X	
LAY-LAMIDOU	ARRIBÈRE	Daniel	X		
NAVARRENX	CAZALET	Henri		X	
NAVARRENX	CHOPIN	Marjorie		X	
NAVARRENX	TARDAN	Emile		X	
OSSENX	GRECHEZ-CASSIAU	Roland		X	
PRECHACQ-NAVARRENX	FRANCAIS	Hubert	X		
SALIES-DE-BÉARN	MINART	François		X	
SAUVETERRE-DE-BÉARN	BOURREZ	Alain		X	
SUPPLEANTS			Présents (2)		
ANGOUS	LANSALOT-MATRAS	Francis			
ARAUX	MONTREER	Jean-Jacques			
BASTANES	GERE	Thierry			
GESTAS	LAGARONNE	Maryvonne			
GURS	PUHARRÉ	Christian		X	
MERITEIN	LENDRE	Jean-Baptiste		X	
NARP	LAGRILLE	Fernand			
NAVARRENX	BARTHE	Nadine			
SALIES-DE-BÉARN	DUPOUEY	Arnaud			
SALIES-DE-BÉARN	SAINTE-CLUQUE	Laurent			
SUS	LENDRE	Jean-Paul			

Pour la Communauté de Communes de Lacq-Orthez (Présents : 0, Pouvoir : 0)

TITULAIRES			Présents (0)	Excusés (2)	Pouvoirs (0)
LUCQ-DE-BÉARN	LASSERRE-BISCONTE	Albert		X	
LUCQ-DE-BÉARN	LAGRANGE	Jérôme		X	
SUPPLEANTS			Présents (0)		
LUCQ-DE-BÉARN	LARRALDE	Franck			
LUCQ-DE-BÉARN	CHAPEL	Louise			

Ont également assisté à la séance : Marion FOURNIER - Directrice du SMGOAO, Florian GARCIA - Technicien rivière, Adrien GELLIBERT - Ingénieur chargé du risque inondation, Cécile ROUSSEL - Secrétaire administrative et comptable, Anouk FONDANAICHE - Stagiaire

Délibération N°2023_0706 – ETUDE HYDRAULIQUE DU BASSIN VERSANT DE L'ARRICQ A LOURDIOS-ICHERE

Rapport n°2023_0706 : rapporteur : Daniel ARRIBERE

La commune de Lourdios-Ichère a subi à plusieurs reprises des désordres dus aux crues torrentielles de l'Arricq et de ses affluents (1992, 2011, 2023). La dernière crue marquante s'est produite le 13 juin 2023. Les témoignages des élus de la commune font état d'une vague qui est arrivée subitement sur le bâtiment de l'école et de la mairie. Douze élèves ont été mis en sécurité à l'étage du bâtiment et Mme le Maire, présente au cours de la crue, a été légèrement blessée. Finalement, il y aurait eu environ 1,5 m d'eau dans le bâti.

La connaissance du phénomène de crue torrentielle est aujourd'hui incomplète sur le bassin versant de l'Arricq à Lourdios-Ichère.

Dans ce contexte, et suite à plusieurs rencontres regroupant M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Mme la Sous-préfète d'Orlon Sainte-Marie, les représentants de la commune de Lourdios-Ichère, les services de l'Etat, les services du RTM et le SMGOAO, il est prévu de réaliser une étude globale du bassin versant de l'Arricq sous maîtrise d'ouvrage du syndicat, avec l'appui technique du RTM.

Cette étude a pour objectifs :

- 1) De caractériser le risque torrentiel du bassin versant de l'Arricq (y compris de ses principaux affluents) :
 - Etude hydrologique pour déterminer les débits de pointe en crue,
 - Etude hydraulique pour modéliser le comportement du cours d'eau,
 - Analyse hydromorphologique et analyse du transport solide pour connaître la capacité de transport / dépôt / érosion du cours d'eau,

2) De proposer des solutions pour réduire le risque au droit du centre-bourg de Lourdios-Ichère :

- Dispositif d'alerte et de gestion d'un évènement,
- Mesures de réduction de la vulnérabilité des bâtiments,
- Mise en œuvre d'ouvrages particuliers (pièges à matériaux, pièges à embâcles) et/ou modification de la capacité de transport du cours d'eau.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) de la commune de Lourdios-Ichère approuvé le 21 août 2003, il était prévu qu'une analyse de risques définissant les conditions de mise en sécurité des occupants et usagers de l'école communale et de la mairie soit produite. Cette analyse n'a pas été réalisée à ce jour. Les résultats de la présente étude serviront à alimenter l'analyse de risque du bâtiment mairie / école qui sera portée par la commune, avec l'appui de l'APGL.

Le SMGOAO a élaboré un cahier des charges qui est en cours de validation par les différentes parties prenantes : commune de Lourdios-Ichère, services de l'Etat, RTM.

Le montant estimatif de l'étude est de 60 000 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Etude globale :		Partenaires financiers :	
- Etude hydraulique	40 000 € HT	- Etat, via le Fonds Vert (60% du montant HT) :	30 000 €
- Levés topographiques	10 000 € HT	- Région Nouvelle-Aquitaine (20% du montant HT) :	10 000 €
<i>Montants estimatifs vus avec le RTM.</i>		Autofinancement SMGOAO, via la participation de la CCHB :	20 000 €
Total opération HT :	50 000 € HT		
TVA (20%) :	10 000 €		
TOTAL opération TTC :	60 000 € TTC	TOTAL recettes :	60 000 €

Le plan de financement pourrait être amené à évoluer en fonction des sollicitations des partenaires financiers.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** le présent rapport
- **AUTORISE** le Président à solliciter auprès de l'ensemble des partenaires techniques et financiers (Etat, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine) les aides les plus élevées
- **AUTORISE** le Président à poursuivre l'ensemble des démarches suivantes :
 - Engager la consultation des bureaux d'études et cabinet de géomètres
 - Suivre le déroulement de l'opération
 - Solliciter les services de l'Etat (DDTM / RTM) pour les besoins de l'étude
 - Engager toutes les démarches administratives

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, le Mardi 18 Juillet 2023

<u>Membres en exercice</u>	37
<u>Membres présents :</u>	21
<u>Pouvoir :</u>	0
<u>Nombre de votants :</u>	21
POUR :	21
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0



Le Président

Patrick MAUNAS